

Frais porté par Benjamin Golay, secrétaire, pour la commune du Chenit

25.

Swances occasionées pour les bois. —

Le 27^e février 1786. journée au Gouverneur Liguët
 Sur les grands Crêts, voir les débris que l'on disoit
 qui s'y faisoient hors des bois à bampy pour
 Charbonner au préjudice de l'affuage des Communies
 et avertir les auteurs à paroitre en Conseil. 3^e . . .

Le 17^e Juin journée audit pour visiter les bois de
 la Golaz et des montagnes des Chaumilles 3^e . . .

Le 19^e journées aux S^{rs} Gouverneur Liguët et
 Benjamin Golay derrière la grande Roche pour
 examiner les bois et indiquer aux armodiens ceux
 qu'ils pouvoient décombrer dans les lieux propres
 au pâturage & hors des bois à bampy 6^e . . .

Le 21 dudit, journées aux S^{rs} Capitaine Le Coultre
 & David Miola derrière la grande Roche, reconnaître
 les marques des bois à bampy et les remarquer où
 il étoit nécessaire 6^e . . .

Les 5, 6 & partie 7^e Juillet, journées aux S^{rs}
 Gouverneur Liguët, Daniel Golay et David Miola
 ayant été par les bois en faire la tournée avec les
 Députés des autres Communes, et Pierreffon
 Simonon Capt. comme forêt 22 6^e.

Le 22 Juillet demi-journée à chacun des S^{rs} Gouver-
 neur Liguët, Benjamin Golay, et Pierreffon Simonon
 Capt. forêt ayant été examiner les bois abatus aux
 petites Chaumilles par l'armodien et les Domestiques . . . 4^e 6^e

Le montant de cette page 48^e . . .

Purances occasionnées pour les Bois.

Remboursé pour le tiers de la translation de L'Érêt souverain de 1630. Concernant le Bois	1 ⁷
à David Guignard pour avoir commandé des Ouvriers le 24 ^{es} Fev ^r 1754. pour aller les jours suivants avec cinq des autres Communes fermer les passages et chemins du côté de la Chapelle de Bois	1 ⁰
Pour un voyage qu'il a fait à Vallorbes pour envoyer de là à Vallayres un Messager porter aux Magnifiques Seigneurs qui avoient fait la vision, comme le tout avoit été exécuté.	2 ⁶
De quel avoit livré audit Messager	2 ⁰
Pour le tiers d'une Copie d'une réponse faite en 1749. de l'État des bois, demandée par Mr. L'Asses ^r . Baillival Million le 11 ^{es} Fev ^r 1754. et d'ordre desdits Magnifiques Seigneurs, après une qui leur avoit déjà été remise.	2 ⁶
Et pour la Composition d'édite réponse qui n'avoit pas encore été payée.	2 ⁵
affranchissement d'un mémoire justificatif pour la Commune dressé par Mr. le Commissaire Le Coultre et envoyé à Bernes à M. Jy. le grand Jantier De Muret.	1 ⁶
Pour environ une journée vaguée pour rechercher dans les Archives les papiers nécessaires aux Bronz- tances, les examiner et en faire des Listes raisonnées et préparatoires pour faire dresser audit Mr. le Commissaire Le Coultre un 2 ^d mémoire	40 ⁰
	<u>76¹</u>

Le montant des Livraisons Cidevant. R 76ⁿ 1ⁿ.

Payé audit M^r Le Commissaire Le Coultre pour un 2^e memoire de 17 pages après avoir reçu un fromage pour le premier. 45ⁿ . . .

Pour une Copie vidimée de la vente de Prêrodet par la Commune du Lieu le 12^e May 1757. par le même 7ⁿ 6ⁿ.

Pour envoi d'une procure pour le S^r David Golay M^r par le Conseil du Theruit 1ⁿ 10ⁿ 6ⁿ

pour port de plusieurs papiers et Filtras envoyés des led Lieu concernants les bois 3ⁿ . . .

Le 16^e Janvier 1756. Livré par ordre à David Moretchamp lui ayant confirmé la garde des bois de derrière la grande Roche avec 8 bois Biguet 9ⁿ . . .

Les 22^e, 23^e, & 24^e journées à un Député à Romthier ensuite d'une Lettre à M^r Julquet pour communique plusieurs Filtras concernants les bois, au Magnifique Seig^r Daillif 13ⁿ 6ⁿ.

Les 6ⁿ 7ⁿ & 8^e journées au même endroit pour le même fait 13ⁿ 6ⁿ.

Pour avoir dressé une Procure et une Supplication 3ⁿ 9ⁿ.

Le 18^e au Magnifique Seigneur Daillif pour Secau d'une Supplication pour aller à Bernc 2ⁿ . . .

Le 24^e payé pour une petite haie à la marque de la Commune pour remettre au fard David Moretchamp 7ⁿ 6ⁿ.

R 171/8ⁿ 6ⁿ

Le montant des Livraies Cidevant. N° 171. 8

Le 27.^e fév. 1755. Livré au Costillon pour port
d'un mandat de S. Illustr. Chambre
Economique adressé aux trois Communes à
occasion des voitures du mariage de S. Stbaize
de Mort " 6

Le 2.^e Mars journées des S.^{rs}, Gouern. Golay &
Capitaine Le Coultre en assemblée à S. Stbaize
pour conférer en conséquence du dit mandat . 6

Le 1.^e Mars payé à M. L'Avocat Croive à
de son Lécin pour avoir dressé un
mémoire à l'occasion des dégats en Illinois . 210

deux Copistes pour six doubles à 25^h 50^c . 37. 6

Pour journées au voyage de Berne à Ig. Nicole
de le 17.^e février au 20.^e Mars suivant en tout
32 jours, et après déduction de quatre qu'il a
vaqué pour fuir, resté à 28 journées à 25^h . 175

à David Nicole envoyé par le S.^r David Golay M.
qui avoit été Député, suivant le pouvoir qu'il
avoit de mettre un homme à sa place, s'il ne pouvoit
faire le voyage, le dit Nicole ayant resté de le 27.
fév. au 18.^e Mars suivant à 18^h par jour . 81

Port de Lettres envoyées et reçues pendant ce
temps " 4. 11

Le 7.^e Avril 1755. Payé au Commandant Raymond
de Sieu pour copie des chartes qu'il avoit
promises en 1754 au sujet des visions des bois . 7. 9

N° 594. 4

Le montant des Livrances Cidevant N 694 4 9

Le 19^e Avril 1755. journées aux deux Gouvern^{rs} avec le forétier derrière la grande Roche et à la Côte de Briérodet pour examiner les bois . . . 6^l . . .
qu'ils ont livré audit forétier 1^l 1^o 6

Le 13^e May journées aux S^{rs} Gouvern^{rs} Mirole, Daniel Galoy et Pierreffen Simon Cap^{te} forest pour examiner les bois à barys de Chamille, et bois déracinés 9^l . . .

Le 26^e May journées aux deux Gouvern^{rs} et aux S^{rs} Cap^{tes} Le Coultre et Daniel Galoy avec les Députés des autres Communes pour faire la visite des bois 12^l . . .

Le 27^e dudit encore les trois premiers 9^l . . .

Le 28^e Le Gouvern^{rs} Mirole et Cap^{te} Le Coultre 6^l . . .

Le 9^e Juin journées aux S^{rs} Gouvern^{rs} Mirole, Cap^{tes} Le Coultre et Eg^{te} Mirole en assemblée à l'Abbaye pour délibérer à la suite des tournées à desus dans les bois 9^l . . .

Le 11^e Août au S^r Moysse Meylan pour voyage à Stabonne avec les Députés des autres Communes pour prier le Magnifique Seig^r Baillif de rélever la défense qu'il avoit faite aux Communes contre leurs droits de Couper de bois rière les trois Chalets 8^l . . .

Le 8^e Août journée au S^r David Meylan pour examiner les bois de derrière la grande Roche 3^l . . .

N 757 6 3

Le montant des Livraisons Ci devant. N° 757

Le 27 ^e 7 ^{me} Pour lettres de deux journées à Messrs. Lassers, Ocaillival de chat pour voyage à Aubonne pour obtenir une. Il a fait la revocation de la précédente défense du Magnifique Seig. Ocaillif dudit Aubonne.	5 ⁰
Le 18 ^e 7 ^{me} Journées aux S ^{rs} Gouvern. Mirole, — Juge Mirole et Capitaine Le Coultre en une assemblée à St. Baize au sujet des Bois.	9 ⁰
Le 30 ^e 8 ^{me} Journées aux S ^{rs} Gouvern. Mirole et Daniel Golay aussi en assemblée à St. Baize pour le même sujet.	7 ⁰
Le 27 ^e 9 ^{me} Lettres de deux journées à Messrs. Ocaillival de chat et de deux au S ^r Lieutenant Meylan. Pour Ocaillif de chat pour examiner les papiers de ceux de Laserna, et des debours pour extraits pour deliberer si on étoit obligé de se joindre et en en une comme ils le demandoient.	9 ⁰
Les 27 ^e , 28 ^e , 29 ^e 9 ^{me} Pour lettres de 18 ^h pour Journées aux Gouvern. du Lien et de St. Baize à Dommaninotier en assemblée avec ceux de Laserna et le Doyen, ceux du Chenit n'ayant pu y aller à cause du mauvais temps, les autres ayant fait pour lors et achevé les parties à finir leur procès.	6 ⁰
Payé au fort de derrière la grande Roche compris 1 ^h en le confirmant ff. 1756.	31 ⁰
à celui de la Côte de Pirodet, lettres pour 3 ans.	7 ⁰ 6
à celui des Bois de Chamille, et Pierre Aubonne.	55 ⁰

N° 887. 4

Le montant des Livraisons ci devant . . . N° 45.

Les 23 & 24 Juillet 1756. Debours pour obtention
et notification d'un mandat à Bagues Louijs -
Loup pour lui défendre le Combre illicite de -
Bois 1.

Le 26 journées des deux Gouverneurs, et des Srs
Daniel Golay, Moysc Meylan, David Nicole et
Pierre Jean Simon Capt en assemblée au Chenit
avec les Députés des deux autres Communes au
sujet de leurs bois en Commun 12.

Les 28, 29 & 30, journées au sds Moysc Meylan
et Pierre Jean Simon Capt étant allés à Aubonne
et Ormessin et autres lieux mettre en exécution
le verbal de l'assemblée du 26: dudit 24 le tier pour
le Chenit 8.

Pour obtention d'un mandat du Seigneur Bailly
d'Aubonne qui a été envoyé par la poste, s'ean de
réquisitoires et notification aux sds de rière
Aubonne à & respél pour le Chenit le tier 7.

Le 9: Août journées aux deux Gouverneurs, et aux
Srs, David Golay m^r et David Nicole ayant été
examiner la montagne et bois du pré derrière
avec Abran Jean Louijs Raymond et Daniel Jean
Abran Siguet 16.

Les 20 & 25 Août, une dernière journée au Chenit
au Sr Juge Nicole le 20: jour pour donner des
éclaircissemens au Gouverneur et l'autre pour être
en assemblée avec les Députés des autres Communes 3.

Le montant de cette page N° 86, 3.

27

Le montant des Livraisons ci devant . . . N° 86 3⁴.

Les 23 et 24 Août journées aux deux Gouvernemens -
et aux s^{rs} Daniel Golay David Golay m^r David -
Nicolet et M^r Raymond ayant été pour le Bois -
avec les Illustres Seigneurs Députés de LL. PP. . . 36⁰⁰ . . .

Ledit 24 pour Veuve Crane, servises et fraises -
offertes à ces Seigneurs au Châlet de la Commune -
dont ils ont peu profités; Les Députés, grand -
nombre de conseillers et gens de la Commune
qui y étoient allés volontiers sans s'en être
rafraichis " 54 7⁶

plus payé au s^r Lieutenant Meylan pour autres -
fournitures en pain, vin, & salés dont ils ont profités 34 9⁰⁰
plus le Gouvernemen Liguet avoit porté en pain &
vin pour halte de ces deux jours aux dits du Chant
pour " 4⁰⁰ . . .

Le 31 Août journées aux deux Gouvernemens sur
les Plats avec les Seigneurs Députés de LL. PP. . . 6⁰⁰ . . .

Le s^r 7^{me} journées aux mêmes, et aux s^{rs} David
et Abraham Golay pour aller avec les dits Seigneurs -
à la Loge à la Mouche, et pour reconnoître avec
le s^r Jean Raymond de Wissey en qualité de Gouvernemen -
de l'abbaye, M^r le s^r Duto de Nyon et Isaac Bonin
du Chant. Ces deux de la part de M^r d'Halboume,
les limites des trois Châlets d'avec le voisinage à cause
du bois, et des grands plats avec les petits plats, &
vérifier par là l'irrégularité de la Ligne de Mirami . . . 12⁰⁰ . . .

Le montant de cette page . . . N° 153 7⁶

Le montant des Livraisons ci devant . . . X 153. 7

Les 31 Août & 1. 7. deux journées à Daniel Capte -
ancien forétier pour montrer par où les anciennes -
bornes étoient. Et le 2. 7. journées aux forêts
Pierre Biquet, et David Meylan les ayant relevés p.
s'aider à examiner et reconnaître par où les anciennes
bornes et limites alloient, afin de s'en souvenir
à les montrer lorsqu'ils en seront requis . . . 8.

Le Gouverneur Biquet a porté pour l'halté de ces deux
jours, dont les Députés & plusieurs autres tant
Conseillers que Communiers du Charrit qui y
étoient allés volontairement, ont profité pour . . . 8. 2

Le 8. 7. payé à M. L'Avocat Corvion d'yvandon
pour des Représentations qu'il a dressé pour la
Commune à l'occasion des Bois . . . 20.

Le 14. exprés envoyé à Solle pour les porter
à la Poste, adressés aux Illustres Seigneurs
qui avoient fait la vision de Bois . . . 3. 9

Le 18. dudit journées des S. Gouverneur Biquet
et Benjamin Glay, et des forétiers Pierre Biquet
et David Meylan voir les décombes faits par
Joseph Biquet, et s'il avoit outrepassé ce qui lui
en avoit été marqué, reconnaître les bornes du
grand Bois Barrual, en ayant relevé deux dès
long temps à terre & inconnus, compris 11. 9 de
dépense avec les dits forêts . . . 11. 9

Le montant de cette page . . . X 208. 3

Comptes des frais et débours payés par Les s^{rs} David
Piquet et David Reymond Comme Gouverneur de M^{te}
Commune du Chenit, à l'occasion du procès que lui a
intente M^r L'Avocat Trainmond de Lausanne des la part
de L'Ilustre et Haute Chambre des Bois de la
République de Berne; en 1757.

Le Mandat de Citation à paroitre par devant le N^o et
M^r Seigneur Baillif de Romarinmôttes et la N^o Cour
au 9^e Juillet 1757 est de la date du 27^e Juin d'année

En conséquence envoyé une Lettre le 30^e Juin à M^r L'Avocat
Covillon à Yverdon, pour le prier de se charger de la défense
de la Commune.

Le 4^e Juillet port de la Réponse du 3^e dudit M^r . . . 11 9 . . .

Et pour savoir s'il pourroit se rendre à Romt.
à la Citation, et prendre Conseil de la manière
que la Commune devoit se diriger, envoyé le 3^e dudit
Nicolas auprès de lui ayant mis deux jours à
faire son voyage, les 4 et 5^e Juillet. 8

Les dits jours envoyé les s^{rs} Abrâam Isaac
Reymond et David Golay m^{rs} auprès de M^r
le Commissaire et Châtelain Lelcultur à Aubône
pour le prier de se charger, Come étant Bour-
geois du Chenit, de la procure de la Commune
pour agir à son nom audit procès, à chäcun
deux journées 20

Le montant de cette page N^o 28. 3 . . .

Le montant des Livraisons de la page ci devant
pour le Procès - - - - - L. 28. 3.

Le 7^e Juillet 1757. Les S^{rs} Gouverneurs du
dit Chenis ont donné Procure suivant le pouvoir
à eux Conferé par le Conseil, à M^r le Commissaire
et Châtelain Le Coultre, et au S^r Abrâm Isaac
Reymond M^r son Beau frère pour agir au nom
de la Commune au dit procès.

Le 9^e du dit Livré au S^r et M^r Seigneur
Ballif pour Recu de la dite Procure - - - - - 2. 0.

Pour Comparoissance par devant le dit S^r et M^r
Seigneur Ballif, et la S^r Cour Baillivale - - - - - 5. 3.

Au Greffe Baillival pour Copie de la Demande
de M^r L'Avocat Traymond - - - - - 1. 6.

Les 8 et 9 Deux journées à Cheval à Mons^r
L'Avocat Corveon à Romainmôtier pour
paraitre en qualité d'Avocat de la Commune à
la dite Citation, sans Debours à son Sujet - - -

Deux journées et demi aussi à Cheval
à M^r Le Commissaire Le Coultre pour paraitre
en qualité de Député de la Commune, ayant
été défrayé;

Deux journées et demi à pied au S^r Abrâm
Isaac Reymond M^r aussi en qualité de Député - - - - - 18. 9.

Le montant de cette page - L. 55. 9.

Le montant de la page ci Contre. - R 55, 9.

Les 13 et 14 Juillet pour honnêteté au S^r Pierre Reymond de Vouillon pour procurer quelques Titres utiles au procès, en suite de son offre à ce sujet - - - - - 3, 9.

Des loys payés au dit S^r Reymond pour ceux qu'il a envoyés entre autre une prononciation originale en latin et parchemin, entre le Consent de L'Abayes et la Communauté de Vouillon du 15^e j^uin 1513. Seulement p^r Confor- mité des limites de la Vallée avec les Titres précédents, Ce qu'il a fourni d'ailleurs ne pouvoit servir - - - - - 20.

Des le dit 14^e Juillet, envoyé en deux fois à M^r le Commissaire Le Coultre plusieurs Titres et papiers avec la dite prononciation, et quelques remarques sur les tout pour l'examiner - - - - -

Le 18^e du dit port de La Réponse du 17^e - - - - - 3.
Et précédemment d'une autre de deux feuilles - - - - - 9.

Le 21^e Lettres envoyées par le Secrétaire du Conseil et de la part aux Comunes du Lieu et de L'Abayes, avec Copies de la demande de M^r L'Avocat Reymond pour l'examiner et agir selon qu'elles s'y trouveroient interprées - - - - -

Le 28^e d'oust M^r Le Commissaire Le Coultre et Eg^r Niöles se sont rendus à Romainmotier pour y chercher dans les Archives du Château quelques Titres Concernants la Vallée

Le 3^e Livré p^r papiers p^r quelques extraits - - - - - 5, 3

Le montant de cette page - - - - - R 80, 11, 3

Le montant des Livraisons ci devant
pour le Procès - - - - - L. 80. 11.

Des le 8 au 10^e Aoust 1757. M^r le Receveur
Guainax, après une permission du N^r et M^r.
Seigneur Baillif a produit les Inventaires,
Registres et Livres qui sont dans les Archives
relatifs aux droits de la Vallée et à toujours été
présent, et partie du 9^e M^r le Commissaire Milhon,
à l'examen qu'en a fait M^r le Commissaire
Leloutre, qui de ce qu'il a pu trouver a requis
le dit M^r le Receveur d'en faire les extraits une
partie en Allemand.

Le 10^e Les dits M^rs Le Commissaire Leloutre
et Eg^r Nicote, se sont aussi rendus à Yverdon
pour y chercher dans les Archives du Château
du dit lieu, les Titres de la Vallée, qui an-
ciennement étoit du Ressort du Bailliage d'Yverdon.

Le 11^e Le Clere de M^r le Receveur Barbe
étant avec eux aux Archives, leur a produit
les Inventaires et et Registres de la terre des
Clés dont la Vallée faisait partie anciennement
et dans lesquels Registres, il s'est trouvé quelques
pièces utiles qu'on a prié M^r le Receveur
Barbe de faire lever -

Et pour les peines à son Clere payés - - - - - L. 5. 0.

Des le 8 au 10 Aoust M^r le Commissaire
Leloutre a mis six journées à cheval pour
faire

Le montant de cette somme - - - - - L. 85. 11.

Le montant de la page ci contre M 85.11.3

faire ce voyage, ayant repassé par Grancy pour y examiner les papiers que Mademoiselle Demesery avait de Sa Montagne et prendre ceux qui pouvoient être utiles, ayant été de frays à Romainmôtier et à Yverdon.

Des le dit 8^e au 14^e M^r Eg^t Nicôle a resté six jours et demi, s'étant arrêté à Romainmôtier pour retirer les extraits qu'on avoit requis - M^r le Receveur Guersay, De lever - - - - - 48.95.

Le 24^e août Livré pour Sceau d'un Mandat obtenu du N^r et M^r Seigneur Baillif ordonnant à M^r le Commissaire et Châtelain Million, de lever plusieurs Titres de la Reconnoissance de Qujody - - - - - 3.

Les 16^e, 17 et 18 au S^r Gouverneur Reymond - envoyé expressement à Yverdon retirer les extraits qu'on avoit requis M^r le Receveur Barbe le 11^e de faire lever - - - - - 12.

Les 27^e, 28^e et 29 la valeur de deux journées au S^r Pierre Nicôle Ass^r C^t pour visiter dans les archives de la Com^mune du Chenit avec M^r le Commissaire Lecloutre et Eg^t Nicôle les Titres qui pouvoient servir - - - - - 4.

Le 21^e pour un expert envoyé au Lieu pour leur demander les papiers utiles qu'ils pouvoient avoir - - - - - 6.

Le montant de cette page - M 151.5.3

Le montant des Livraisons ci devant
pour le Procès - R. 151.5

Livré pour frais de quelques Titres &
procès 7.6

Le 22. Août pour expert à Romainmotier
pour avoir le reste des pièces indiquées dans
la demande de M. L'Avocat Truymond, au
Greffe Baillival 3.0

Le dit jour journée au S. David Nicôle -
pour aller chez plusieurs Particuliers de la
Commune rechercher des Titres 2.0

Le 26. envoyé aux Communes du Lieu et
de L'Abaye, une invitation amiable pour
se joindre à celle du Chenit quant à la
défense des droits généraux de la vallée.

Le 29. journées au S. Gouverneur Piquet
Juge Nicôle et Abrâm Isaac Raymond M.
en Assemblée des Représentés des trois Communes
ensuite de l'invitation ci dessus et d'un
projet d'ajonction proposé 6.0

Le montant de cette page R. 169.11

Pour dresser la Réponse à la Demande
de Mons^r L'Avocat Traymond

Messieurs les Commissaires Leloutre Père et fils et
Boucharle leur Clerc; et M^r L'Avocat Corevon sont
venus au Chenit ou ils ont été defrayés pendant leur
sejour; Sçavoir

Le dit M^r Corevon des le Samedi soir 20^e Aoust qu'il
arriva jusqu'au 20^e ainsy diné qu'il en partit, étant
allé coucher au Pont ou à cause du mauvais temps il
resta jusqu'au 1^{er} 4^{ème} ayant mis treize jours, pendant
lesquels il a examiné les Titres, dressé la Réponse
une invitation aux Communes du Lieu et de L'abbaye pour
se joindre à celle du Chenit et un projet d'ajonction, et a
été sur les frontières de la Chapelle des Bois dans les
endroits des dégats de 1753 à 1754.

Mons^r Le Chatelain et Comissaire Leloutre des le 21^e
Aoust au 5^e 4^{ème} suivant qu'il partit, ayant resté vingt
jours, pendant lesquels il a recherché dans les Archives de
de la Commune tous les Titres qui pouvoient servir au
procès, examiné et rangé par forme d'Inventaire raisonné
tous ceux à produire, en vidimer et étiquetés un grand
nombre, et informé M^r L'Avocat, avec lequel il a aussi
été dans les endroits des dégats de 1753 à 1754. &c.:

Messieurs Leloutre fils et Boucharle ont resté depuis
le 15^e Aoust qu'ils sont arrivés jusqu'au 10^e 4^{ème} suivant
qu'ils sont repartits, Chacun vingt Sept jours, pendant
lesquels

lesquels et lors que le temps l'a permis, ils ont été levés le plan du mar de Pérodet, soit de la vente faite par la Communauté du lieu en 1557. avec les ci après nommés et dans les jours de mauvais temps, ont Copié le plan produit par m^r. L'Avocat Tiraymond; et fait nombre de Copies de Titres la plus part en vieux écrits et latins.

M^r. Eg^s. Nicôle a travaillé avec tous ces Mess^{rs} dès le 16^e Août au s^e. y^{ème} suivant et dès lors plusieurs journées, outre d'autres, de Mons^r. Benjamin Rapin ~ N^{re}. De Corcelles près Payerne qu'il avoit chés lui et qu'il payoit, ayant fait entre les deux grand nombre de Copies de Titres, au Net, deux Copies et tier de la Réponse, fourni autour de six mains de grand papier Copié, partie de Commissaire pour plans, plusieurs ~ ancres et ficelles et après une 15^{me} de repas dont ils ont profité avec ces Mess^{rs}, surquoy le dit M^r. Nicôle a fourni plusieurs bouteilles de son vin, Il se remet pour tout ce qu'il a fait avec avec le dit M^r. Rapin, acc qui en estimeront Mess^{rs}. Le Commissaire Le Coultre et L'Avocat Corevon en attendant à ~

reçu - - - - - fr. 150⁰⁰ . . .

Les 22-23 et 30 Août trois journées au s^r. David Golay m^d. pour ayder à M^{rs} les Commissaires Le Coultre fils et Boucharde à toiser pour leur plan - - - - -

9⁰⁰ . . .

Le dit 22^e à un particulier qui s'est aussi aydé ;

1⁰⁰ . . .

Le montant de cette page - - - - - fr. 160⁰⁰ . . .

Le montant des Livraisons de la page 34. ci devant
pour le Procès - - - - - L. 169, 11, 3
de celle ci contre - - - - - 160, . . .

Les 25, 26, 27 et 30 Août 5, 6, 7, et 8. y. t. n. e.
huit journées au S^r Gouverneur Piquet pour
même fait - - - - - 24, . . .

Les ²² 23, 24, 25, 27 et 30 Août 5, 6, 7 et 8. y. t. n. e.
dix journées à Pierre fils de David Lelouttre
pour s'être aidé - - - - - 15, . . .

Le 27. Août journées au S^r Isaac Benoit
Cabaretier et aux deux fils de Jacques Piquet
ayant été porter les gouter à M^{rs} L'Avocat
Covevon, Commissaires et Châtelain Le Coultre
et M^{rs} Ego^s Nicole aux frontières de la Chapelle
des Bois, et montrer une partie des endroits
ou les dégats avoient été faits - - - - - 5, . . .

Le 4. y. t. n. e. Livré à un exprès pour porter
au Lien la Réponse de la Commune du
Chenit pour l'examiner et la faire parvenir
à celle de L'Abbaye - - - - - 4, 6

Pour dépense faite à la maison de ville du
Chenit pendant le séjour de Mess^{rs} les
Commissaires et Avocat, et de ce qui a été
fourny pour les haltes des dits Commissaires en
allant lever leur plan et de ceux qui étoient
avec eux, outre quelques repas dont quelques
Conseillers ont profité - - - - - 382, 1, 6

Le montant de cette page - - - - - L. 756, 5, 3

Le montant des Livraisons ci devant
pour le Procès - - - - - N. 756, 5

Après les 382. M. 1769, au bas de la page ~
d'autre part, Les S.^{rs} Capt ont encore payés
185^h pour la dépense de M.^r Duvelux, leur
Avocat pendant huit jours qu'il a été au dit
Cherit et son Cheval, outre une 30.^{me} de repas
quiens et ceux qu'ils ont invité ont pris avec
lui et leur parts des haltes et d'autres dépenses,
aux départ & retour d'avec M.^{rs} les Commissaires
pour toiser leur plan, tant le Père que le fils
ainé y ayant chacun d'une 15.^{me} de Journées;
Se remettant pour la part qui leur doit ~
venir de toutes la dépense pour les pièces et
produits retirés au Greffe Baillival et tous
autres papiers, Titres et plans dont ils auront
profité, à ce qu'en connoîtront M.^{rs} les deux ~
Avocats et M.^r Le Commissaire Leloutre; Le
tout ainsi promi que le S.^r Joseph Capt en
est demeuré d'accord avec les S.^{rs} Gouverneurs
et plusieurs Conseillers à la Maison de Ville
au dit Cherit Le 6.^e Janvier 1758.

Le 17.^e 4.^{me} Livrés en Cour Baillivale en
produisant la Réponse et les Titres - - - - - 29, 3.

Les 16, et 17.^e Deux journées à Cheval à Romt.
à M.^r L'Avocat Corveon pour paroitre par
devant la N. Cour Baillivale à la produes
tion

Le montant de cette page - - - - - N. 785, 8.

Le montant de la page ci devant -- M. 785, 8, 3
 tion de la Réponse de la Commune et des
 Titres qui l'accompagnoient, sans debours à
 son Sujet, ---

Deux journées aussi à Cheval à M. le Commissaire
 Lecontre pour le même Sujet, ayant été
 defrayés à Romainmôtier, ---

Deux journées et demi à pied, au s^r Abram
 Haac Reymond m^d pour le même Sujet - - - - 18, 9, 0

Les 18.^e et 19.^e et 30^e Janvier 1758. payés à
 M. Le S^r Baillival Roland pour Copies des
 pièces indiquées dans la demande de M. l'Avocat
 Trvaymond, - - - - - 69, 6, 0

Le 15.^e Août à M. le Receveur Barbe d'Yver-
 don pour un Cahier d'extraits envoyés le 14.^e
 Août - - - - - 40, 0, 0

Le 16.^e à M. le Receveur Guissar de Romt^{ier}
 pour le temps qu'il a mis aus Archives les 9 et
 10.^e Août et à faire plusieurs extraits avec
 son Cleve - - - - - 30, 0, 0

Et au dit Cleve par honnêteté - - - - - 2, 6, 0

Le 20.^e à Mons^r le Commissaire et Châtelain
 Million pour translation de 4 pièces le 16.^e Août,
 Copie de Titres le 18.^e et dès lors à tenir de
 sa partie - - - - - 83, 1, 6

Le montant de cette page - - - M 1029, 6, 9

Le montant des Livraances ci devant
pour le Procès - - - - - 11029.6

Deux journées et demi en voyage à M.
Eg. Nicole pour faire les Comptes et
payements d'autre part et ce qu'il a fait
précédemment pour retirer les extraits - - - 18.9.

Le 2^e Janvier 1758. envoyé par la Poste à
M. L'Avocat Corvion à Comptes de ce qu'il
a fait après avoir été défrayé pendant
dix jours qu'il a resté au Chenit avec son Cheval, 320.0.

Livraances à M. Le Commissaire
Le Coultre

Le 3^e Juillet envoyé en honnêteté p^r - - - 6.3.

Les 4 et 9^e pour sa dépense et celle de son
Cheval à Romainmôtier - - - - - 6.6.

Des le 8^e au 10^e Août pour sa dépense et celle
de son Cheval à Romainmôtier et à Yverdon - 29.5.

Le 5^e ytre au S. Abel Meylan fils pour aller
accompagner avec son Cheval, s'en retournant
jusques au haut du Murtagirus - - - - - 2.6.

Payé à Pierre Raymond porteur pour avoir
apporté les effets qui étoient nécessaires à
M. Le Commissaire Le Coultre pour leur séjour
au Chenit, et les rémmeier et ports de
quelques paquets et lettres - - - - - 4.6.

Le montant de cette page - - - - - 11420.6

Le montant de la page ci contre - M 1420,6,0

Les 16 et 17. 4^{bre} payés pour la dépense à
Mons^r le Commissaire Le Coultre et celle à son
Cheval à Romainmôtier - - - - - 10,1,6

Le 4. 7^{bre} et 5. Janvier 1758. Livrés audit
M^r le Commissaire Le Coultre, à Comptes de
ses journées et de son travail, après un fro-
mage en reconnaissance pour les Titres qu'il
a procurés - - - - - 750,0,0

À Mons^r le Commissaire Le Coultre son
fils pour reconnaissances - - - - - 31,0,0

Et à M^r Bouchard lew Cleve - - - - - 10,0,0

Les 2 et 3. Janvier 1758. voyage à Aubonne
au S^r David Golay M^r auprès de mess^{rs}
Le Coultre au sujet de ces paiements et du
Procès - - - - - 11,3,0

Livraisons derivants du dit Procès - - - - - 2232,10,6

Le montant des Livrances ci devant --- M 36 3

Le 10, 11 et 12^{me} ^{juillet} voyage à cheval par Eg.^e Niôle à Yverdon pour faire dresser les conclusions par M^e l'Avocat Couvion qui la renvoyé à un autre temps, le dit Niôle ayant pris avec lui une personne pour porter le sac des papiers et ramener son cheval pour le dit exprêt qui a porté le sac perant 23^{ls} 5r.

Le 10^{me} y^{bre} au 6^{me} compris autre voyage par le dit M^e Niôle à Yverdon au même sujet et renvoyé cômme au paravant s'étant arrêté en allant deux jours à Rom^{me} pour avoir des extraits de reconnoissance.

Au S^r David Golay M^e étant allé auprès de M^e le Comissaire Leloutre pour faire dresser un mandat ordonnant à mess^{rs} de Morges de donner Copie des Titres qu'ils pouvoient avoir, pour les journées et debours --- 8r.

Le 22^{me} Retour à Yverdon par le dit M^e Eg.^e Niôle avec M^e le Comissaire Leloutre pour faire dresser les conclusions

Le 23^{me} Livré pour papiers de différents qualités, ancre, plumes et colle pour travailler à Yverdon --- 4 6

Somme de cette Page --- M 53 10

Le montant des Livraisons de la Page ci contre	53.10.6
Le 28. 7. 1780 M ^r le Comissaire Leloutre voulant faire une Carte ideale de la Vallée, requit M ^r L'Arseur Bailival Grobety de Confier le plan d'entre Vallorbes et la Vallée, livré à un expert pour le lui reporter	2. 11. 6
Le 29. à un autre envoyé par M ^r le Secretaire Martinier de Vanillon apporter un autre plan d'entre Vanillon et la Vallée, pour le même cas.	2. 6. 0
Au dit M ^r Martinier pour s'être rendu. Des Chés lui à Vanillon Chercher le dit plan aux Archives et pour quelques extraits qu'il avoit fournis précédemment, pour tout	3. 9. 0
M ^r Le Comissaire Leloutre ayant fait la Carte ci dessus, à Yverdon avec les sus dits plans procurés, livré pour toile pour la Collee et cinq autres Plans dont un Du Risoud qui a été prêté, pour le Service	8. 2. 3
Au Libraire Dupuget pour les avoir tous Collés.	9. 4. 6
Le 4. au 10. 8. 1780 Compris Mess ^{rs} le Comissaire Leloutre et L ^g . Nicole ont fait à cheval le voyage à Neufchâtel auprès de Mons ^r . Boive pour le consulter sur les Conclusions	

Somme de cette Page ——— R 79. 9. 9

Le montant des Livraisons de la page ci devant de 79^{rs} 9

Le 8, 9, 10 et partie 11^{re} M^r Boive a parcouru toutes les piéces de la Procédure et les produits, et en particulier les Conclusions qu'il a trouvé bonne et le Procés inperdable.

M^r L'Avocat Corevon a resté une douzaine de jours tant a les composer qu'a les repasser

Mons^r le Comissaire Le Coultre a resté jusque au 13^{re} 8^{me} compris, 22 journées, étant aller a Cheval des Aubonne, renvoyé par exprès le 16^{rs} et pour le voyage de Neufchâtel a Cheval de Lorige, de même pour s'en aller, et un homme pour l'aller rechercher

M^r Ege Nicole a resté avec lui jusque au 14^{re} compris, la moitié du temps a Cheval tant pour aller, qu'au voyage de Neufchâtel et retour des Yverdon jusque a Romainmôtier a Cause du mauvais temps.

Le 14^{re} payé a un exprès pour envoyer les Conclusions examiner au Lien

Le 21^{re} a un exprès envoyé a Yverdon requerrit le Sac des Papiers

Les 6 et 21^{re} Juin 8 et 9, 7^{me} 9, 19, 20 et 21^{re} 8^{me} partie du S^r Juge Reymond du Lien pour rechercher dans les archives des Titres qui pouvoient être utiles, Copies d'une partie, remarques sur les repliques, et examen des Conclusions, montant a 23^{rs} 0^{rs}

6^{rs}5^{rs}85^{rs} 9^{rs}

Le montant des Livraances de la page ci Contre M 85^l 3^o 9

Le 2.^e g.nd exprêt envoyé à Yverdon, auprès
du S.^r Juge Raymond y étant pour lors, pour faire
corriger à M.^r Corevon quelques articles, aux conclusions
et porter des papiers demander par M.^r de Cret - - -

5.000

Le 3.^e Journée du dit S.^r Juge Raymond à Romainmôt.^r
revenant d'Yverdon pour remettre au Greffe Baillival
les conclusions du Procès - - - - -

5^l 00

Le 28.^e ensuite d'une Lettre de M.^r Corevon deman-
dant de lui envoyer incessamment tous les imprimés
et produits au Procès avec la procédure, pour exprêt
à Yverdon pour lui porter le tout - - - - -

5.000

Le 1 au 3.^e ^{Libre} Vallon de deux journées au S.^r Eg.^e Nicôle
pour chercher des vieux Titres en plusieurs Maisons
du Chenit relatifs à la delimitation du Risond - - -

4.000

Le 4 au 6.^e Compris voyage par le dit M.^r Nicôle
à Yverdon auprès de M.^r Corevon ensuite de
l'avis qu'il avoit donné le 16.^e pour conférer avec
lui à ce sujet, retirer les papiers à lui envoyés le
28.^e g.nd retard à Romainmôtier en revenant on
M.^r Le Sec.^{re} B.^{ral} Roland fit attendre l'arrivée de
la Poste pour savoir s'il y auroit une Lettre de M.^r
l'Avocat Fraymond et le jour qu'il fixeroit pour
le jugement du Procès,

Le 4.^e payé à David Raymond menager faisant sa
tournée, pour porter à Rom.^{tier} le sac des papiers -
et le rapporter - - - - -

2.600

Somme de cette page - - - - - M 101,9^o 9

1758.

46.

Le montant des Livraisons ci devant $\text{fr } 10159$

Le 8^{me} au 20^{me} ^{2^{me}} au Sr. Juge Reymond -
pour avoir cherché en plusieurs Maisons -
rière le Lien des vieux Titres relatif à la
delimitation du Risoud - - - - - $3\text{fr} - 0 - 0$

Le 26^{me} au Menager Joseph Reymond ayant
porté exprès le Sac des papiers à
Remtier, M^{re} Le Coultre s'y étant rendu
ce jour là pour se préparer aux informations
du Procès et pour le retour dudit Sac le
12^{me} Janvier suivant - - - - - 5

En Juin et 7^{me} ^{2^{me}} 1758. et 4^{me} Janvier 1759.
Livré pour différents voyages, à Moutthe,
Châtel blanc, la Chapelle des Bois et S^{te} -
Claude pour se procurer Copie des anse-
=ments vente et quartier de Reserve des
montagnes et bois indiqués Risoud rive -
Bourgonne des années 1526,, 1543,, 1692. et
1700: et débours à ce sujet par lesquels Titres
on prouve que le penchant occidental du
mont Risoud porte ce nom comme à son
penchant oriental, come les eaux courent
et tombent - - - - - 55

Le 6^{me} Janvier 1759. la Noble Cour B^{re}alle
ayant jugé le Procès livré pour les emolument^s 250
aux officiers compris un voyage que l'un -
deux a fait - - - - - 5

Somme de cette Page - - - - - $\text{fr } 9064$

Jusque au 8^e Janvier 1757. Compris Mons^r
 l'Avocat Conevon à 6 journées à Cheval à
 Rom^{teu} pour informer et plaider le Procès M^r
 Mons^r le Comissaire Leloultre pour le
 même fait 14 journées, hors ce qu'il en
 retranchera pour quelques Comissions -
 pour des renovations à verifier avec
 M^r le Comissaire Villion; ayant amené
 avec lui un homme pour lui apporter -
 les effets, et procurer un Cheval de Louage
 pour s'en retourner et un hôte pour l'aller
 requérir,

Jusque au dit jour M^r Egl^e Nicôle à 12.
 journées au dit Rom^{teu} pour le même
 sujet, - -

Le S^r Abrâm Isaac Raymond m^d pour
 Comparoissance, et faire les Payements -
 4 journées - - - - -

Les S^{rs} Pierre Moyse et Moyse Raymond -
 Gouverneurs et Juge du lieu, pour Compa-
 roissance seulement, Chacun 3 journées,

Le 22^e Janvier payé à M^r le Secre^{re} B^{ral}
 Roland pour extraits et les emoluments de
 3 doubles de Procédure à forme de sa partie - -

Somme de cette page - - - M 300 6 . .

17. 1759.

48.

Le montant des Livraances de la page 47. - N. 300. 6. 0.

Payé à S. T. N. S. Baillivale Gros, pour
Sceau à un double de Procédures à la fin
de la Sentence - - - - - 0. 3. 0.

Des Lettres que M. le Secrétaire B. val Roland
a adressées à M. Eg. Nicôle les 12 et 18. May
19. Juin 28. Juillet 6. g. brd et 42. ^{brd} 1758. -
et 22. Janvier 1759. aux qu'elles il a répondu
et expédié le nécessaire payé les Ponts de
celles des 12. May 1758. et 22. Janv. 1759. - - - - - 0. 3. 0.

Le 1. février payé pour Toile pour Sca
à mettre tous les Titres et papiers produits
au Procès, et un double de procédure et
Sentence à la fin pour renvoyer à Mons.
Couveron à Yverdon - - - - - 1. 6. 0.

Pour 3 autres Doubles de procédure et Sentence
B. val à la fin compris le reliage, ces trois
doubles faits des produits au Procès et copie
d'iceux après un double de la demande, deux
de la reponse au Compte de 1758. et un
double des repliques fourni par M. le Secré.
B. val Roland faisant partie de son Compte.
Pour toute veste - - - - - 95. 3. 0.

Somme de cette Page - - - N. 397. 9. 0.

sg. Le montant des Livraisons de la page ci contrain 397. 9. 0

Le 15 au 18^e février compris, voyage de Mons.
Eg.^e Niôle à Romainvotier et à Yverdon
pour remettre à relire et à finir les Procédus
ci devant et faire les Comptes aux dits lieux
avec les Copistes -

Payé à M.^r Delcroet, pour corrections faits à
nombre de Vieux Titres Latin, partie Copiés
par M.^r Lemerle, et pour en faire une
Collection au net depuis 1140. jusque en
1525. avec les traductions en françois à côté,
plus quelques dissertations sur quelques uns
pour l'intelligence d'eux, Lettres écrites à ce
Sujet, ports et frais de messagers et L3/10:
livré à M.^r Lemerle, le tout suivant sa partie
sans comprendre ce qui est au Compté des
trois Communes -

186. 4. 6

Des Lettres par lui adressés à M.^r Eg.^e
Niôle des 18 et 29^e 8^{bre} 2 et 5^e 9^{bre} 14, 21, 24,
et 26^e 1458, 2^e Janvier 4 et 10^e février
1459. auxquels il a répondu et expédiés le
nécessaire, payer pour les ports, non
compris du paquet du 5^e 9^{bre} au Compté
des trois Communes -

3. 1. 6

Pour port de celles adressés audit S.^r Niôle
par M.^r Corevon auquel il a aussi expédiés
le nécessaire, non compris celle du 5^e Janvier
1459. au Compté des 3 communes -
fait remettre audit M.^r Corevon -

1. 6. 0
68. 9. 0

Somme de cette page - 654. 6. 0

1759. Rapport des Livraisons de la page ci devant N 654. 6.

Payé pour les Lettres adressées pour M^r le Comissaire
Lelouttre à M^r Eg^e Niolle suivant la liste
qu'il en a et auxquels il a répondu et expédié le
nécessaire, la plus part des ports étant compris
à l'article de Pierre Reymond Porteur le 24^e
Juin, non compris celle du 15^e ^{fin} au compte
des 3 communes - - - - -

1. 1. 6

Payé en Depenses des voyages au dit M^r
Lelouttre, celle de son cheval et
de ses proceurs de Louages les 6, 7 et 8^e -

le 10, 11 et 12 May, 28 7^{bits} - - au 13 8^{bits} - - compris 155. 10. 6

Et de son voyage à Romainmôtier lors que
le Procès a été Jugé - - - - - 62. 5. 6

envoyé au dit une petite honnêteté pour - - - - - 4. 2. -

Par contre M^r Eg^e Niolle à Logé et mangés
Chés lui la valeur de 4 jours sans rien payé

Livré au dit M^r Lelouttre à Compte - - - - - 107. 5. 9
et un fromage en reconnaissance

Payé à M^r l'Avocat Boive pour ses peins
ayant examiné les Procédures du Procès - - - - - 62. 0. 4

1030. 3. 9

Rapport de la page 46^e - - - - - 296. 9. 9

Livraisons pour le Procès en 1758. - - N 1327. 1. 6

Livrances résultant du Procès de l'Illustré
et haute Chambre des bois. &c.

Pour Journées à M. ^r Eg. ^r Miché, notées aux Comptes de 1758. Demeurées en blanc, et Réglées en Conseil le 3. ^e L ^{re} 1759. ---	fl 492. 6. 0
Payé au même pour ports de Lettres et écriture qu'il a fait au sujet du dit Procès dès le 23. ^e février 1759. au 1. ^e février 1760. suivant la partie au quel soit rapport ---	68. 5. 3
Le S. ^r David Golay m. ^r ayant été avec M. ^r le Juge Reymond du Lieu, à Berne dès le 7. ^e mars compris au 4. ^e avril - Scutifs compris, 32 journées, y compris l'allée et le retour à 7 m. 6 s. par jour fait ---	240 m. 000
Deduire qu'il a reçu à compte du dit M. ^r le Juge Reymond ---	15. 0. 0
Reste qui lui a été payé ---	225. 0. 0
Le dit S. ^r Golay a déboursé pendant son dit voyage, pour port de Lettres et papiers et aux Copistes suivant la partie ---	62. 3. 9
Le 26. ^e février, précédent, voyage du dit S. ^r Golay à Aubonne, pour communiquer à M. ^r le Commissaire Secoutre l'ajournement pour le dit Procès, une journée ---	5. 0. 0
Qu'il a livré à son frère Daniel pour apporter une Lettre d'avis en diligence ---	2. 6. 0
	<hr/> fl 855. 9. 0

Rapport Des Livrances ci devant N. 855. 9 . .

Le 13.^e avril M.^r Eg.^e Nicôle ayant été au Château d'Yverdon parler à M.^r S.^r - Le Grand Sautier Demurallé, Sur les propositions d'arrangements ayant aussi pris des informations ailleurs et le 14.^e Informés le Juge Raymond Du Lieu de tout et payé un verre de vin tout cela l'ayant retardés près d'un jour et demi - - - - -

7. 6 ..

Le dit M.^r Eg.^e Nicôle étant parti pour aller à Berne et à Berthou pour ses affaires particulières, ^{à la fin de l'année} se retardé environ une journée à Romain tier pour consulter au sujet de la requête de M.^r Corevon et dresser quelques choses de mieux - - - - -

7. 6 ..

Le 30.^e May au 2.^e Juin, au lieu d'aller à Berthou il a été obligé de rester à Berne pour conférer avec M.^r Leloutre, Duvelut et Rosslet, M.^r Duvelut ayant dressé un projet de Supplique agréés de tous et dans cette intervalle il ma occasioné en depeuse extra et p.^r son Compte - - - - - 12-3-9
M.^r Leloutre à sa part - - - - - 4-6-0
à celle de M.^r Meylan et Doer - - - - - 5-5-3
et à celle du dit Nicôle extrait et à leur occasion - - - - - 5-1-6

27. 4. 6

N. 898. 1. 6

Rapport des Livrances ci Contre -- M 898: 1:6

Ensuite que pour ces affaires de Procès il s'est retardé et occupé à Berne quatre de quatre jours qui il a resté, 3 jours -	22. 6. 0
Le 4 ^e Juillet il a envoyé à M ^r Lelantre à sa requisition par payement fait pour lui à Pierre Raymond porteur -	30. 0. 0
Le 13 ^e d'oust exprêt envoyé dès Yverdon à M ^r Duvalut à Morges et que le dit M ^r Eg ^r Nicole à payé -	6. 3. 0
Payé par le même à Jean David Magnanat et Consorts de Vanillon, pour s'être aidés à amener le Carosse de M ^r Rosselet jusqu'au Pont -	5. 0. 0
Exprêt envoyé au Pont avec une lettre, par le dit M ^r Nicole pour faire préparer le nécessaire pour l'arrivée de M ^r les avocats -	0. 6. 0
Le 13 et 14 ^e voyage du S ^r David Nicole à Yverdon pour accompagner M ^r les avocats Rosselet, son neveu et Corvon jusqu'au Pont -	9. 0. 0
La nuit du 13 au 14, M ^r Eg ^r Nicole à payé à un Exprêt du Lien qui est venu avertir que ces M ^r étoient arrivés	0. 4. 6
qu'il a payé à un qu'il a envoyé pour aller avertir M ^r Juge Nicole, Golay maré et S ^r e Golay pour aller le 15 ^e au Pont avec ces M ^r -	0. 6. 0

 1972. 3. 0

Rapport des Livraisons ci devant N 972: 3 -

Les ci après ont accompagnés M^{rs}
 les avocats, (pendant leur Séjour à
 la Vallée,) au Pont, Sur la Dent Chichevan,
 derrière la Grande Roche, au Risoud,
 Pransdet &c: Sçavoir

M ^r : le Juge Nicôle les. 15, 16, 17 et 18. - Aoust 4 journées, mises vu la Depense à - - - - -	6. 0. 00
M ^{rs} Raymond M ^r : le 14 ^e : une journée - -	3. 0. 00
Le 15, 16, 17, 18 et 20 ^e : au S ^r : David Golay mand 5 journées, vu quelque Depense, à	9. 0. 00
Le 15, 16, 17 et 18 ^e : au S ^r : Golay 4 journées vu quelques Depenses, mises à - - - - -	6. 0. 00
au S ^r : David Nicôle le 15 et partie 16 ^e : vu quelque Depenses - - - - -	3. 3. 00
Le 14 ^e : au S ^r : Pierre Capst une journée - -	1. 6. 00
Les 15, 16, 17, 18 et 20 ^e : cinq journées au S ^r : Jacques Meylan Gouverneur, vu quelques Depense mises à - - - - -	9. 0. 00
au S ^r : Abrâm Meylan Gouverneur le 17 et 18 ^e : deux journées, mises pour une - - -	3. 0. 00
Le 20 ^e : qu'il a payé à son fils, son Cheval avec, pour aller avec M ^{rs} les avocats Sur les grands crets du Cornay et delà au bois d'amon - - - - -	2. 0. 00

N 1013. 6: 6

Raport des Livrances ci Contre - N 1015 - . . .

Le 14^e et 18^e le dit S^r A. Meylan Gouverneur
à payé au S^r Jean Nicolas Rochat pour
avoir fourny son Cheval p^r un de M^{rs}
les Avocats - - - - - 3. 9. . .

Le 20^e Demême il a payé au S^r David
Golay m^d pour avoir fourny le sien,
son valet étant avec - - - - - 3. 0. . .

Le 21 et 22^e M^r Raymond m^d à payé à
Siméon Golay qui est aller accompagner
M^r le Comissaire Le Coultre en Sen
retournant, jusque à aubonne, compris
la Depense de son Cheval - - - - - 4. 6. . .

Le dit M^r Raymond à payé au Cabaretier
de Vanillon pour Depense faite pour
M^{rs} Roselet et neveu et M^r Corevon
le 14^e en montant à la Vallée - - - - - 15. 0. . .

Le S^r J. Meylan à payé au Pont pour
leur Depense, de M^r Le Coultre et des
Deputés du Lien et du Chenit les 15 et
16^e suivant la partie de M^r le Lieut.
Rochat Cabaretier au dit pont, auquel
Soit raport - - - - - 214. 10. 6

Le 18^e il a payé au S^r David Rochat
Mand. du Brannus pour le Gouté de
ces M^{rs} et M^r Durelut, suivant la
partie du dit S^r Rochat - - - - - 12. 9. 10

au S^r Louis Louys Cabaretier - - - - - 0. 10. 6

N 1273. 9. . .

Rapport des Livrances ci devant N^o 1273, 9.

Le S^r. Abrām Meylan Gouverneur
 a payé pour Depense des dits M^{rs}
 Rosselet et reven, M^{rs} Corvon, Durclut
 et Comissaire Le Coultre pendant
 leur Sejours au Chenit, compris quelq^s
 repas que les Deputés du dit Chenit
 ont pris avec eux, la Depense des
 vallets et Chevaux, suivant la
 Partie produite par le S^r. Isaac
 Benoit Cabaretier au dit lieu
 auquel soit rapport ————— 347^{rs} . . .

Le s^r. gnd le S^r. J. Meylan Gouverneur
 a envoyé, par un messenger venu exprès
 du Lieu, à M^r. le Juge Reymond du
 dit lieu voulant partir pour Berne. 100^{rs} . . .

Du dit jour le S^r. Golay lui a envoyé 2^{rs} . . .

Le même a livré à l'express ——— 006^{rs} . . .

Du dit jour, journée du même au
 sentier pour écrire la procurre au
 dit Juge Reymond et lui répondre
 sur sa Lettre au sujet de son voyage. 2^{rs} . . .

Le 3^e s^r. gnd Journée du S^r. David
 Golay m^d au sentier par ordre ——— 2^{rs} . . .

Le 4^e s^r. gnd Le S^r. J. Meylan Gouverneur
 a payé à un messenger du Lieu ayant apporté
 une Lettre ——— 003^{rs} . . .

N^o 1274, 6 . . .

Rapport des Livraisons ci contre N 1727. 6.

Les 11, 12, 13 et 14 X^{bre} voyages des S^{rs}
 Juge Nicôle et David Golay mand^s
 à Aubonne et à Moriges pour Consulta
 m^r le Chatelain Leloutre et m^r Duvelut
 Sur les propositions à faire à L'Illustré
 et haute Chambre des Bois, et faire
 dresser un projet des dits propositions
 et une supplique - - - - - 40⁰ -
 payés pour du papier à ce sujet - - - - - 0⁰ 3⁰

Le 31^e Journées des S^{rs} Juge Nicôle,
 Abraham Isaac Raymond mand^s, S^{rs} Golay
 et les deux Gouverneurs, en Assemblée
 au sentier avec les Deputés du Lieu
 pour Conférer avec eux au sujet du
 Mémoire d'accomodement à présenter
 à L'Illustré et Haute Chambre des
 Bois, et le mettre au net - - - - - 10⁰ 0⁰

Le 10^e Janvier 1760. voyage du S^r
 David Golay m^r au Lieu pour se
 Consulta avec m^{rs} du Lieu sur le
 voyage à faire à Berne - - - - - 3⁰ 0⁰

Le 15^e le S^r Jacques Meylan Gouverneur
 a livré à m^r le Juge Nicôle pour
 aller au dit Berne avec le S^r David
 Golay m^r - - - - - 367⁰ 3⁰

N 2148⁰ 0⁰

ce dernier article est porté en Recue sur les
 Comptes de 1760.

Rapport des Livrances ci devant N. 2148^o s.

au Comancement de fevrier 1766.

Payé par le S.^r J. Meylan Gouverneur
à David Raymond Messager, pour
retard à Romainmôtier ayant fait
sceler la Procure pour envoyer
aux Deputés du Lien et du Chenit
à Berne - - - - -

2^r 6. 4^o

Le même à payé par le Moyen de
M.^r le Juge Nicôle à M.^r le Commissaire
Million pour ce qu'il a travailler au
projet d'accomodement, et Traduction
Concernant le dit Procès - - - - -

20^r 0^o

La Comüne du Lien en a payé autant.

N. 2170. 6^o

Dès la page 4 à la 9 Comprise - - - - -	2816 9. 6.
La 10 ^e et partie de la 11 ^e - - - - -	205 6. 9
Item - - - - -	37 3 0
La 12 ^e et 13 ^e - - - - -	179 1 10 ^z
Dès la 14 à la 16 ^e Comprises - - - - -	319 4 6.
Dès la 17 à la 20 ^e Comprises - - - - -	245 6. 0
Dès la 21 ^e à la 23 ^e Comprises - - - - -	292 1 9
La 24 ^e - - - - -	107 9. 0
La 25 ^e - - - - -	86 11. 11 ^z
Et la 26 ^e - - - - -	137 6. 0

Les Livrances se montent à - - - 6598 6. 4
et les Recues comme à la page 3. - - - 7572 5. 9^z

Les dites Livrances deduite, les dits
S.^{rs} Gouverneurs Redoivent - - - N. 973 11. 5^z